

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 140 (2019)
Heft: 10

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Octobre



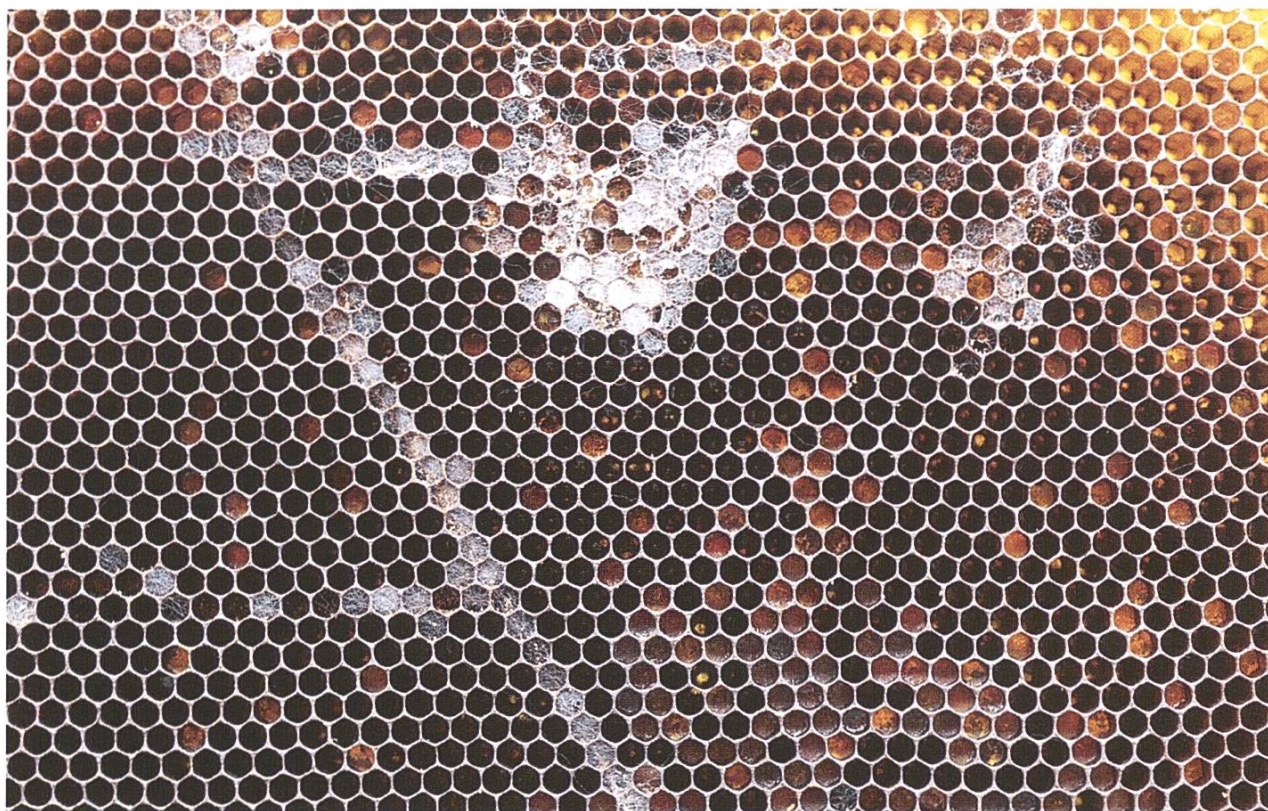
Cette fois ça y est, la saison apicole est derrière nous ! Vous venez de finir vos deuxièmes traitements à l'acide formique, vos ruches disposent des réserves suffisantes, c'est le moment de les mettre en hivernage et de les laisser tranquilles jusqu'au printemps (à l'exception du traitement à l'acide oxalique, pendant une douce journée de novembre à janvier). Théoriquement, les biologistes nous assurent que les abeilles n'ont pas besoin d'isolation excessive pour traverser l'hiver : leur système naturel d'aération leur permet de tenir le froid à distance. Je dois admettre que ça ne m'a jamais empêché de mettre un petit coussin dans mes ruches suisses, ne serait-ce que pour éviter les courants d'air. Ce qu'il faut retenir, c'est que le pire ennemi de l'abeille n'est pas le froid, mais l'humidité. La chaleur de la ruche en contact avec les parois froides de la ruche va inmanquablement créer de la condensation. Il est impératif que cette humidité puisse être évacuée. Trop d'isolation, ou une isolation trop étanche peuvent être problématiques de ce point de vue. J'aime aussi bien que mes ruches soient inclinées de quelques degrés pour que l'humidité puisse couler des trous de vols.

Le problème de la fausse teigne

Une fois les abeilles mises en hivernage, il vous reste les travaux de nettoyage et de rangement. Certains peuvent attendre l'hiver et nous en reparlerons en temps voulu, d'autres ne doivent pas tarder : je pense en particulier au stockage et conditionnement des cadres. Il y a une chose que vous ne voulez pas : voir vos cadres ravagés par la fausse teigne. Ce parasite des ruches existe en deux espèces : la petite et la grande fausse teigne. Parvenu à maturité, il s'agit de papillons gris très habiles qui se faufilent dans le moindre interstice dans le but de pondre leurs œufs hors de portée des abeilles. Par exemple entre le couvre-cadre et le corps de ruche, entre les planchettes, sous les glissières, etc. C'est en particulier la larve qui pose problème : elle se nourrit des résidus de pollen, de la vieille cire et des résidus laissés au fond des alvéoles par les cocons successifs d'abeilles. Il n'est pas rare que la teigne creuse des tunnels au milieu de vos cadres, au niveau de la cire gaufrée. Cela engendre parfois ce qu'on appelle le couvain chauve : les larves de teigne poussent les nymphes

Vision d'horreur d'une infestation déjà avancée. On y voit des grandes et petites larves.





Des traces de soie, des résidus de déchets, des œufs, même si on ne voit pas de larves, ce sont des signes qui ne trompent pas : il faut agir...

d'abeilles perçant l'opercule. On associe souvent les trous dans le couvain avec les loques américaines ou européennes, et il vaut toujours mieux s'adresser à un inspecteur en cas de doute. Mais si vous voyez de belles nymphes blanches avec leurs yeux brun-rouge, il y a fort à parier qu'une larve de teigne se cache dessous. Donner un coup sec sur un tel cadre permet parfois de la faire sortir. Pensez aussi à bien nettoyer régulièrement vos langes et fonds varroa : les recoins inaccessibles aux abeilles, souvent garnis de pollen sont idéaux pour les larves qui se développent en toute tranquillité.

Pendant la saison, les colonies fortes parviennent, sauf cas exceptionnels, à faire face à la pression de la teigne. Le danger est surtout pour les cadres stockés que les abeilles ne peuvent plus protéger. Sachez d'ailleurs que si elle nous paraît nuisible, la teigne a une fonction vitale dans le cycle naturel de l'abeille : c'est elle qui permet de « nettoyer » les vieux nids abandonnés, empêchant ainsi que des essaims s'y réinstallent et propagent d'éventuelles maladies. Bien entendu, nous préférons qu'elle ne vienne pas « nettoyer » nos hausses et armoires à cadres.

Il y a quelques années, nous disposions de produits efficaces et parfois même naturels contre la fausse teigne. Certains ne sont néanmoins plus autorisés. Nous devons donc nous rabattre sur la prévention et l'hygiène. Pour commencer, je vous conseille de ne stocker que des très beaux cadres. Pour les cadres de corps, vous pouvez garder quelques cadres de nourriture au cas où. Mais évitez de stocker des vieux cadres noirs, fussent-ils pleins de miel. Mieux vaut les avoir donnés à lécher plus tôt derrière une partition et les avoir fondus. Personnellement, je n'hésite plus à me débarrasser des vilains cadres que j'ai en surplus. Moins vous stockez, moins vous donnez de chance à la teigne de se développer.

Pour les cadres de hausse, faites un tri : les cadres de cire qui n'ont jamais contenu que du miel ne seront que très rarement attaqués par la teigne. En revanche, ceux qui contiennent du pollen ou qui ont eu du couvain sont des cibles de choix. Il est très fortement recommandé de fondre de tels cadres.

La teigne se développe très bien dans les milieux tempérés et mal aérés. Le temps d'incubation des œufs atteint son pic de vitesse entre 24 et 27°C où il deviennent larves en seulement 5 à 8 jours. Sachant que les papillons peuvent pondre plus d'une centaines d'œufs, les invasions peuvent être ultra-rapides. Choisissez donc, pour stocker vos hausses, de lieux frais et bien aérés. Si vous utilisez des ruches à hausses mobiles (Dadant par ex), faites des « tours » de hausses que vous posez sur un support de telle sorte que l'air puisse circuler de haut en bas (une palette retournée fait bien l'affaire). Si vous avez de la place, n'hésitez pas à retirer un ou deux cadres au milieu de la hausse pour améliorer encore l'aération. Si vous stockez vos cadres dans des armoires (ruches suisses) espacez au maximum vos cadres si vous en avez la possibilité : les larves auront plus de peine à passer d'une cadre à l'autre et vous ralentirez une éventuelle invasion.

Pendant l'hiver, le développement de la teigne est, pour ainsi dire, stoppé. C'est surtout en automne, s'il est encore chaud et au printemps que vous devez craindre des dégâts. D'où l'importance de ne pas tarder à bien stocker vos cadres : au printemps, avec les premiers vols des abeilles, vous aurez la tête ailleurs. N'hésitez pas à aller vérifier l'état de vos cadres de temps en temps, en particulier quand le temps se radoucit.

Si vous deviez constater la présence de quelques larves, des résidus d'œufs, des déchets ou des toiles, il est possible de traiter à l'acide formique 85 % ou à l'acide acétique avec les diffuseurs habituels (toujours les mêmes précautions : lunettes, gants, eau à disposition) avec un dosage de 100 ml par 50 l de volume dans l'armoire ou la hausse. Il serait néanmoins préférable de ne pas traiter les cadres de hausse qui risquent de retenir des résidus qui pourraient se transmettre au miel.

Si vous constatez une invasion sérieuse, je vous conseille d'agir très vite, de vous débarrasser des cadres touchés et de traiter à l'acide ceux qui semblent indemnes. Il est également possible de les soumettre à la congélation pendant 2 jours à -18° C.

Je signale aux apiculteurs chevronnés (du moins à ceux qui me lisent) que souffrir les armoires à cadre n'est plus une pratique autorisée !



Photo : Mireille Maradan

Des tours de cadres aérées par le haut et le bas : une excellente solution pour prévenir les invasions de teigne. L'ajout d'un grillage ou d'une grille à propolis empêchant les papillons d'entrer est également efficace.

Parlons miel et étiquettes

Le Miel extrait fin juillet doit être laissé quelques jours dans le maturateur pour être ensuite écumé. L'écume ne peut pas être commercialisée car elle contient des impuretés, c'est donc votre privilège et celui de votre famille de pouvoir étendre cette crème sur vos tartines (personnellement je ne m'en prive pas). Il convient ensuite de mettre le miel en pot avant qu'il ne cristallise. Pour éviter les marbrures sur le bord des bocaux, laissez-les, comme le miel, prendre la température ambiante. Et si des clients vous signalent qu'ils se méfient des marbrures, rappelez-leur que c'est le signe d'un miel de qualité qui a cristallisé naturellement : à l'heure des fraudes massives au niveau mondial, il est bon de casser certains clichés !



Les marbrures parfois boudées par les clients. Elles sont pourtant le signe d'un miel naturel et de qualité ! Pour les éviter, laissez les pots et le miel à la même température pendant la nuit qui précède la mise en pot.

Lors d'un cours de la fédération cantonale neuchâteloise, nous avons eu l'occasion de discuter de la question du choix des récipients : plastique ou verre ? C'est un choix qui est laissé à chacun : les deux ont leurs avantages et leurs inconvénients. Néanmoins, si vous êtes sensible à la question écologique, sachez que la solution la moins durable est de n'employer que des bocaux en verre neufs. L'énergie pour les produire et les transporter est très importante. Des pots en plastique à usage unique bien recyclés donnent un meilleur bilan écologique. Néanmoins, la meilleure solution du point de

vue environnemental est d'utiliser les bocaux en verre plusieurs fois en les lavant vous-même. N'hésitez donc pas à les récupérer auprès de vos clients et à les employer plusieurs fois. Certains apiculteurs appliquent des systèmes de consigne pour inciter leurs clients à leur rendre les bocaux. Si vous optez pour cette solution, attendez-vous néanmoins à recevoir bien plus de bocaux que ceux que vous avez émis. Et parfois même des pièces qui n'ont rien à voir avec le miel... Soyez plus précautionneux sur les couvercles qui reviennent souvent en mauvais état. Personnellement, j'achète toujours plus de couvercles que de bocaux. Lors du lavage et du séchage, il peut être opportun de bien choisir vos serviettes et de les changer régulièrement : certaines matières laissent plus de résidus textiles sur les bords que d'autres.

Une fois le miel conditionné, il reste une étape : l'étiquetage. Vous trouverez dans le numéro de Juin un article détaillé sur ce qui doit figurer sur vos étiquettes. Ces dernières peuvent être achetées toute faites chez les marchands apicoles, ou vous pouvez laisser libre cours à votre créativité ! Il est néanmoins une chose qui énervera tous vos clients et qui vous fera perdre beaucoup de temps : devoir décoller une étiquette autocollante à grand renfort d'eau bouillante, d'éponge métallique voire de produits plus ou moins avouables et dont on ne souhaite pas qu'ils entrent en contact avec le miel. C'est pourquoi je vous fais part de ma méthode : le bon vieux collage au lait.



1. Humidifier le dos de l'étiquette avec du lait – 2. Poser l'étiquette – 3. Bien la plaquer contre le bocal avec un linge (répéter si l'étiquette gondole).

Je fais imprimer mes étiquettes personnalisées sur un papier un peu épais (pour éviter qu'il ne gondole) avec une imprimante laser couleur (pour éviter que l'encre ne coule). Avec une éponge propre, j'enduis le dos de mes étiquettes avec du lait que je viens ensuite plaquer sur le bocal. Avec une serviette sèche, j'appuie doucement du milieu au bord pour un collage parfait. Un deuxième passage peut s'avérer nécessaire si l'étiquette gondole. Je laisse mes bocaux à l'air libre pendant quelques jours pour laisser le temps aux étiquettes de sécher et éviter une odeur désagréable de lait caillé. Assurez-vous d'ailleurs que vos bocaux sont bien fermés. Un petit coup de chiffon permet de faire disparaître d'éventuelles traces. Avec cette méthode, pas besoin de colle synthétique et je gagne un temps très précieux au moment du nettoyage des bocaux : les étiquettes tombent toutes seules une fois passées sous l'eau. Je sais que d'autres apiculteurs emploient aussi de la colle d'amidon qui donne des résultats similaires. Sachant que, comme tous les apiculteurs, vous recevez sans doute des pots en retour qui ne sont pas les vôtres, je suis sûr que nous aurons tous à y gagner à employer des méthodes naturelles qui nous permettent d'économiser du temps et de l'eau potable.

Voilà pour octobre ! Une fois que vos cadres seront à l'abri, profitez de souffler un peu et de laisser vos abeilles tranquilles. Certains travaux comme le nettoyage des grilles à reine se font avec encore plus de facilité pendant les grands froids, vous pouvez donc attendre un peu ! Je signale que l'adresse conseils.debutants@abeilles.ch est à votre disposition si vous avez des questions. Je ne peux bien sûr pas vous garantir un suivi personnalisé. Mais vos questions pourront éventuellement être traitées dans les conseils. N'hésitez pas !

Texte et photos Guillaume Kaufmann